# ARCHALP

Rivista internazionale di architettura e paesaggio alpino / Revue internationale d'architecture et de paysage dans les Alpes / Internationale Zeitschrift für Alpine Architektur und Landschaft / Revija za alpsko arhitekturo in pokrajino / International journal of alpine architecture and landscape



## ARCHALP

Rivista internazionale di architettura e paesaggio alpino / Revue internationale d'architecture et de paysage dans les Alpes / Internationale Zeitschrift für Alpine Architektur und Landschaft / Revija za alpsko arhitekturo in pokrajino / International journal of alpine architecture and landscape

Nuova serie / New series n. 04 - 2020

### Per una nuova abitabilità delle Alpi. Architetture per il welfare e la rigenerazione

For a new inhabitability of the Alps. Architectures for welfare and regeneration / Pour une nouvelle habitabilité des Alpes. Architectures pour le welfare et la régénération / Für eine neue Bewohnbarkeit in den Alpen. Architekturen für Wohlfahrt und Regeneration / Za novo bivalnost v Alpah, arhitekture za dobrobit in regeneracijo

## Indice dei contenuti Contents

Editoriale / Editorial	8
 1. Temi	
Sulla centralità di spazio e territorio nel progetto di rigenerazione delle montagne e delle aree interne / On the centrality of space and territory in the project of regeneration of mountains and internal areas Antonio De Rossi, Laura Mascino	13
I servizi nelle Alpi italiane: quali e dove? Idee per uno scenario post-pandemico / Facilities in the Italian Alps: which ones and where? Ideas for a post-pandemic scenario Giuseppe Dematteis	19
Manifesto di Camaldoli per una nuova centralità della montagna	22
Alla ricerca della distanza perduta. Rigenerare luoghi, persone e immaginari del riabitare alpino / In search of the lost distance. Regenerating places, people and images related to Alpine reinhabitation Filippo Barbera, Andrea Membretti	27
Futuro e rigenerazione Marco Bussone	34
— 2. Esperienze	
Dorferneuerung zwischen Erhalten und Gestalten / Il rinnovamento dei villaggi: tra conservazione e progettazione Armando Ruinelli, Gion A. Caminada, Ludmila Seifert	39
Marginalità e memoria come valori progettuali nell'esperienza di Gion A. Caminada a Vrin / Marginality and memory as planning values in Gion A. Caminada's Vrin experience Valerio Botta	53
La costruzione dell'abitabilità in Val Bregaglia nel XX secolo / The construction of habitability in Val Bregaglia in the 20th century Armando Ruinelli, Anna Innocenti	61

Valades ousitanes, architettura e rigenerazione / Valades ousitanes, architecture and regeneration Antonio De Rossi, Laura Mascino	71
Ostana e Topolò: hardware, software e welfare nelle comunità di "ritorno" / Ostana and Topolò: hardware, software and welfare in "return" communities  Margherita Valcanover	<b>7</b> 9
"Senza mostrare i muscoli": i progetti di rigenerazione di Tao+C e AZL nel solco della "prosperosa società" della Cina contemporanea / "Without flexing one's muscles": the regeneration projects of Tao+C and AZL in the wake of the "prosperous society" of contemporary China Edoardo Bruno, Dalila Tondo	87
L'archipel Butor. Une régénération, par la culture, d'un village soumis à la métropolisation genevoise / The Butor archipelago. A regeneration, through culture, of a village subject to the metropolisation of Geneva Arnaud Dutheil	95
Pratiche e progettualità di rigenerazione e welfare: il "Premio triennale Giulio Andreolli – Fare paesaggio" / Actions and projects of regeneration and welfare: the "Premio triennale Giulio Andreolli – Fare paesaggio" Giorgio Tecilla	105
Architetture e strategie per il welfare. Il caso di Brunico in Val Pusteria / Welfare architectures and strategies. The Bruneck case in Val Pusteria Eleonora Gabbarini	113
<b>Arhitektura oživlja</b> / Architecture revives Kristina Dešman, Maja Ivanič	121
Si Crans-Montana meurt. Soigner le corps malade d'une station / If Crans-Montana dies. Taking care of the ailing body of a tourist resort Patrick Giromini	131
Infra-strutture comunitarie. L'essere e il farsi dei luoghi / Community infra-structures. The being and the making of places Giovanni Teneggi	139





## Si Crans-Montana meurt. Soigner le corps malade d'une station

If Crans-Montana dies. Taking care of the ailing body of a tourist resort

> New Alpine territories, like Crans-Montana on the Haut-Plateau, remain, more often than not, trapped in a representative logic opposing the clan of modernists to that of defenders of values anchored to an ideal or typical tradition. In the mid-nineteenth century, the Haut-Plateau territory, so called for its geographic location and topographic conformation - and not for the morphology of its soil - was still free of any construction sites. This vast Alpine meadow was marked by a few utility buildings for sheltering cattle and hay during the intermediate phases that precede midsummer. At the turn of the 3rd millennium, the built heritage, essentially consisting of hotel structures and holiday residences, is no longer able to integrate the new socio-economic dynamics based on the mono-culture of skiing. This crisis calls habits, both old and new (given the recent construction of the tourist resort), into question. In June 2000, a Federal program selected Crans-Montana as a case study for testing an Environment and Health Action Plan. This provided an opportunity for a group of architects to formulate an inter-municipal blueprint that activated a series of urban renewal projects. The new emerging architectural formulae attempt to get past stylistic modernism by reinterpreting the relationship with the built environment and its social context.

#### **Patrick Giromini**

Born in Sierre in 1975, he lived in Genoa between 1998 and 2008, where he completed his studies at the Faculty of Architecture. After completing his master's, he began working as an independent architect. He is currently a Doctoral student at the Swiss Federal Institute of Technology in Lausanne.

#### Keywords

Canton of Valais, modernity, public space, tradition, urban planning.

Doi: 10.30682/aa2004q

Dans « si Venise meurt » (Settis, 2014), dont le titre de cet article s'inspire, Salvatore Settis dénombre trois manières de mourir pour la ville. L'une de celles-ci concerne la mémoire. La perte ou trahison de cette mémoire opère, selon Settis, le déménagement de la conscience collective, nous rendant à la fois des étrangers et des ennemis à l'intérieur de notre propre culture. Le rapport entretenu avec la mémoire n'est que l'accomplissement d'un deuil que l'interrogation implicite du titre énonce, posant la mort non pas comme conséquence, mais comme le seul moyen de renouer avec la mémoire d'un passé pour lequel, selon Viollet-le-Duc, il ne peut exister de « sentiment » de la restauration qu'à partir d'un temps qui « a pris en face du passé une attitude inusitée » (Viollet-le-Duc, 1866). Les récentes réalités alpines, dont Crans-Montana fait partie, n'ont pu que différer l'accomplissement du deuil, restant emprisonnées dans la lutte qui oppose l'expression d'une modernité, à la fois technique et stylistique, à ce que Bernard Crettaz définit comme le produit d'un « processus d'archaïsation » (Crettaz, 1992). À la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le Haut-Plateau, ainsi défini non pas géomorphologiquement, mais pour sa conformation géographique et topographique, est encore une vaste prairie alpine ponctuée de quelques bâtiments utilitaires où mettre à l'abri bétail et foin durant les saisons intermédiaires qui précèdent et suivent le remuage estival. Crans-Montana est donc le résultat d'une invention urbaine s'inscrivant dans la florissante économie touristique qui, à partir du XIXe siècle, contribue à inscrire les Alpes à l'intérieur d'une territorialité diffuse. L'héritage bâti résultant de cette condition est ainsi constitué essentiellement de structures hôtelières et de résidences de vacances. C'est donc une ville alpine qui occupe aujourd'hui le territoire des anciennes stations rurales d'altitude qui structuraient l'économie agropastorale, et dont survit seulement l'exploitation des alpages qui cohabite avec celle du domaine skiable selon l'alternance des saisons. Ce 'prestigieux' cadre bâti d'une société de loisir a tenu jusqu'en 1987, lorsque la station a accueilli les championnats du monde de ski alpin. À la suite de cette épiphanie s'installe une longue période de

crise, commune à l'ensemble des territoires alpins

ayant misé uniquement sur la culture du ski. Le courant semble s'inverser en juin 2000 lorsque l'Office fédéral de la santé publique choisi Crans-Montana pour l'étude d'un projet d'envergure pour l'application d'un Plan d'Action Environnement et Santé (PAES) couvrant différents domaines, notamment la mobilité et le bien-être, pour lesquels a été sélectionné le Haut-Plateau.

Cette manne fédérale est l'occasion d'aborder la question de l'aménagement du territoire de la station. Le mandat pour la rédaction d'un plan directeur intercommunal (PDi) est confié à un groupement d'architectes valaisans se réunissant autour de trois figures majeures : Isabelle Evéquoz, Lu-



Image d'ouverture
Hôtel restaurant
de Chetzeron,
Crans-Montana,
Actescollectifs, 2014
(foto © Nicolas
Sedlatchek /
www.nicolas
sedlatchek.ch).

cien Barras et Ambroise Bonvin. Le plan s'inscrit en totale rupture avec la structure et les objectifs habituellement assignés à ce type de document programmatique. Son originalité a été celle de renverser les priorités en établissant non pas un travail de réglementation du bâti, mais une revalorisation des espaces de connexion de ce dernier. Comme souligné par Ambroise Bonvin lors de notre entretien, il s'agissait, pour les auteurs du plan, d'effectuer une réflexion sur les espaces publics en focalisant les efforts sur la redéfinition de ces derniers ainsi que sur la mobilité. En effet, le thème des espaces ouverts intra-urbains est souvent négligé par les politiques d'aménagement du territoire valaisan. Cette inattention peut s'expliquer, d'une part, par la conformation du territoire dans lequel toutes les réalités bâties sont mises constamment en contact visuel avec un environnement où prédomine la constante paysagère et, d'autre part, par le rôle accessoire, voire totalement absent, des compétences architecturales dans les organes dirigeant et approuvant ce type d'étude.

Fig. 1 Crans-Montana (foto Suisse tourisme). Le plan identifie dans le tissu bâti la juxtaposition de plusieurs centralités, chacune exprimant sa propre historicité (Evéquoz, Bonvin, 2005). À l'est

Montana, où s'articulent deux centres : le quartier de la gare et celui des Vignettes, ce dernier acquérant, surtout pour la partie en bordure du jardin d'Ycoor, une qualité urbaine lui ayant été toujours niée. À l'ouest Crans, dont le plan consolide, en l'améliorant, la dimension piétonne du quartier des boutiques de luxe. Entre les deux, le plan prévoit d'aménager un immense parc les reliant. Ce poumon vert, bordé de part et d'autre par les quartiers hôteliers, constitue la centralité majeure permettant d'unifier les particularismes urbains et d'effacer l'inconsistance - voire la négation – architecturale de la plupart des bâtiments qui ont été construits à partir du tournant des années soixante du siècle passé. Au-delà des qualités environnementales et paysagères de cette étendue de nature apprivoisée, il convient de souligner et c'est ici qu'a lieu le renversement de la condition héritée – la valeur collective d'un tel espace qui introduit une qualité inexistante dans l'histoire de la station, celle-ci étant orientée vers l'accueil et l'organisation des loisirs d'une population essentiellement saisonnière plus attirée par les sommets que par une sociabilité urbaine. De plus, ce parc paysager renoue avec l'histoire du lieu qui,



un peu plus d'un siècle auparavant, était libre de toute construction.

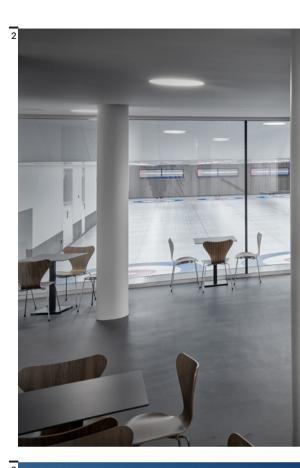
L'établissement du plan est récent et sa réelle acceptation de la part des organes de décision demeure, comme toute expertise, tributaire d'une lutte de positions et pouvoirs à l'intérieur du cadre institutionnel. Mais ce type de procédure butte aussi et surtout contre l'inviolabilité, ou tout du moins ce qui est perçu comme tel, de la propriété. Cette barrière parfois insurmontable est moins le résultat d'une réalité légale et juridique, qu'une forma mentis « négationniste » qui n'arrive pas à reconnaître la nature collective du territoire. Le projet d'architecture a cependant les ressources et une force de conviction suffisantes pour réussir, parfois, à venir à bout de cet enchevêtrement d'intérêts particuliers. C'est le cas pour le projet de la nouvelle patinoire d'Ycoor qui est issu d'un récent concours d'architecture. Ce dernier permet selon l'auteur du projet réalisé, Fabrizio Raffaele, de mettre entre parenthèses momentanées les habitudes instaurées », et « fait briller la possibilité d'accéder à une réflexion et à une réalisation plus élevées chez toute une série d'acteurs » (Raffaele, 2014).

Le projet du bureau lausannois Personeni Raffaele est l'aboutissement architectural de l'une des centralités définies dans le PDi. Le périmètre du concours comprend une patinoire prenant place l'hiver sur des courts de tennis, une ancienne halle de curling réaffectée en salle de jeu (casino) et un mini-golf bordant l'étang d'Ycoor. Le programme recalque les activités existantes, se limitant, pour le casino, à la rénovation des façades. Il est aussi l'occasion de réintégrer une nouvelle halle de curling et de construire une centrale de chauffage à distance, ainsi qu'un parking souterrain. Le projet y répond en soulignant le statut essentiellement public du lieu, l'inscrivant en continuité avec le grand parc suggéré dans le PDi. C'est pourquoi les architectes ont décidé de limiter les émergences architecturales afin, d'un côté, de respecter l'échelle territoriale définie par l'idée du parc et, d'un autre côté, de réagir contre la surproduction du « kitsch » architectural environnant. Toutes les activités, mise à part la patinoire dont la surface de jeu a été simplement abaissée d'un mètre pour rejoindre le niveau de la halle du casino, sont souterraines et n'apparaissant en surface que par l'intermédiaire d'une franche découpe du terrain dont le traitement de la surface en éléments de verre profilé en U souligne la radicalité du geste pour lequel, selon les mots de Raffaele, « il faudrait plutôt parler de Land Art que d'architecture » (Raffaele, 2014). Cette introversion spatiale n'est pas exceptionnelle, au contraire : elle semble donner lieu dans cette région à la mise en œuvre d'un dispositif architectural refusant une confronta-

tion ouverte avec l'environnement bâti issu des pro-

Fig. 2
Centre sportif
d'Ycoor, CransMontana, Personeni
Raffaele, 2019
(foto © Catherine
Leutenegger / www.
cleutenegger.com).

Fig. 3
Centre sportif
d'Ycoor, CransMontana, Personeni
Raffaele, 2019
(foto © Catherine
Leutenegger / www.
cleutenegger.com).





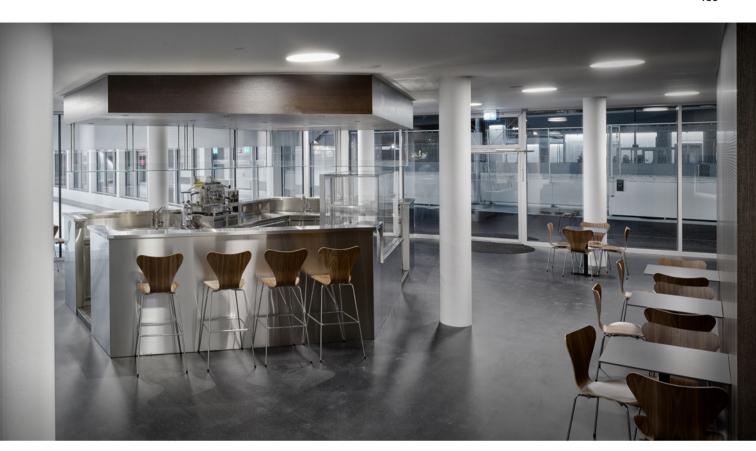






Fig. 4
Deux maisons à
Lens, Savioz Fabrizzi,
2016 (foto ©
Thomas Jantscher /
www.jantscher.ch).

Fig. 5 Centre d'accueil et de restauration, alpage de Colombire, Mollens, frundgallina, 2010 (foto © Milo Keller / www.milokeller.com).



cédures disqualifiantes d'une promotion sociale et économique qui ne se reconnaît que sous les formes de la « tradition ». C'est le cas du projet de deux maisons à Lens, du bureau sédunois Savioz Fabrizzi, consistant dans deux abstractions volumétriques émergeant d'un espace souterrain artificiel dans lequel ont été pratiquées deux grandes découpes cadrant le paysage. Mais encore, le projet du bureau neuchâtelois frundgallina pour le centre d'accueil et de restauration de l'alpage de Colombire à Mollens. où émerge du sol, tel un périscope de sous-marin, un 'bloc erratique' en béton brut correspondant à la chambre d'accueil d'un programme se développant en souterrain. De manière dissemblable et identique à la fois, ce dispositif spatial a généré le projet du bureau sierrois Actescollectifs pour l'hôtel et le restaurant Chetzeron à Crans-Montana.

Le site de Chetzeron est l'une des « forteresses» qui ponctuent le domaine skiable de la station. Il s'agit d'une gare de télécabine désaffectée qui a été reconvertie en structure d'accueil hôtelière. La seule contrainte légale, à la suite du changement d'affectation de la zone, était celle du respect de la volumétrie existante. C'est pourquoi le projet consiste en la construction d'un paysage intérieur ne pouvant interpréter formellement le site. Toutefois cette contrainte n'a pas empêché les architectes de réinterpréter la dimension collective du lieu, bien que l'établissement, accueillant un restaurant et seulement dix-sept chambres, réponde plus aux loisirs du luxe qu'à une volonté d'inscrire le site dans une continuité territoriale partagée. L'expression de ce double registre, en soi contradictoire, a été ingénieusement articulée, réunissant la dualité à l'intérieur d'une formalisation unitaire représentant tant l'essence collective des communs agricoles du contexte que celle, sans patrie ni frontière, d'une bourgeoisie globale. Les opposés se rencontrent au niveau de l'interface qui les sépare et les unit à la fois, celle-ci affichant une rusticité « ubuesque ». La masse minérale recouvrant toutes les facades inscrit le bâtiment dans l'historicité du lieu, l'exprimant métonymiquement en assignant à l'utilisation de la pierre le rôle de renouer avec la culture constructive vernaculaire. Cette imposante rusticité contribue aussi à transposer le bâtiment dans un temps primordial réactivant l'image de la caverne qui offrait un abri naturel au premiers rassemblements humains. Le choix d'affleurer les menuiseries à l'extérieur, au nu des façades, renforce cette image d'où émerge la grande ouverture - l'entrée de la grotte - de l'ancienne gare transformée en gigantesque baie vitrée cadrant le paysage. Cette idée d'un lieu souterrain est confirmée par l'articulation architecturale du grand hall, qui a été fragmenté en une multitude de sous-spatialités de différentes tailles contribuant à la formalisation d'une dimension spatiale intemporelle.

Ce dernier projet, comme les précédents, oriente l'architecture vers la mise en œuvre d'un repli sur soi ne trouvant plus, ou difficilement, une attache culturelle dans les formes bâties du proche passé. C'est, sans l'être dans les faits, une nouvelle manière de faire « table rase » d'un état antérieur en vue de replacer la notion d'espace dans des processus de réhabilitation d'une habitabilité territoriale partagée collectivement. C'est aussi un moyen de renverser les logiques des représentations sociales qui extériorisent habituellement les statuts vers l'espace public, alors que les projets abordés ici démontrent que désormais il est possible de penser l'espace public libre de toute subjugation sociale.

### Bibliographie

**Antonietti Thomas** (1993), « L'esthétique du tourisme. Manifestations de l'industrie des loisirs à Crans-Montana et à Zermatt », in Antonietti Thomas, Morand Marie-Claude, dir., *Mutations touristiques contemporaines. Valais 1950-1990*, Musées cantonaux du Valais, Sion, pp. 63-90.

Crettaz Bernard (1992), « Dix questions pour réinterpréter une 'découverte' », in Cotrao (dir.), L'homme et les Alpes, Glénat, Grenoble, pp. 35-48.

Doriot Galofaro Sylvie Doriot (dir.) (2017), Une histoire culturelle de Crans-Montana (1896-2016). Paysages, arts visuels, architecture, littérature et cinéma en Valais, Alphil-Presses universitaires suisses, Neuchâtel.

État du Valais, Archives de la construction moderne (dir.) (2014), L'architecture du 20° siècle en Valais 1920-1975, Infolio, Gollion.

**Evéquoz Isabelle Farine, Bonvin Ambroise** (2005), *Pour un concept intercommunal*, in Doriot Galofaro Sylvie (dir.), *Un siècle de tourisme à Crans-Montana*, Porte-plumes, Ayer, pp. 170-179.

Raffaele Fabrizio (2014), « Une cure de jouvence pour Crans-Montana ? », in *L'encoche. Revue d'information de la Commune de Montana*, n. 18, pp. 1-12.

Settis Salvatore (2014), Se Venezia muore, Einaudi, Torino.

**Viollet-le-Duc Eugène-Emmanuel** (1866), « Restauration », in *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle. Tome huitième*, A. Morel, Paris, pp. 14-34.